

*Séance publique du 21 février 2022*

**Réception de**

**Monsieur Gérard CHRISTOL**

Avocat pénaliste, ancien président de la Conférence des bâtonniers de France et d'outremer

sur le XXI<sup>e</sup> fauteuil de la section lettres  
laissé vacant par le décès de Gérard Calvet

Éloge de M. Gérard Calvet par M. Gérard CHRISTOL  
Présentation de M. Gérard Christol par M. François BEDEL GIROU de  
BUZAREINGUES  
Intronisation de M. Gérard Christol par M. Sydney H. AUFRÈRE



*Séance publique du 21 février 2022*

**Discours de réception : éloge de M. Gérard Calvet**

**Gérard CHRISTOL**

Avocat, ancien président de la Conférence des bâtonniers de France et d'outremer  
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Monsieur le bâtonnier BEDEL GIROU de BUZAREINGUES

Lorsque vous m'avez appelé, il y a maintenant de nombreux mois, j'étais chez moi, et lisais un livre dont je ne me souviens plus.

Par contre, en écoutant votre voix, m'indiquant que j'étais admis à l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier au fauteuil d'un peintre, Gérard CALVET, mes yeux se portèrent aussitôt vers trois toiles que j'avais, l'une devant moi, l'autre sur ma gauche et la troisième sur ma droite.

Il s'agissait, devant moi, d'une nature morte de Gérard CALVET offerte par ma mère pour mes cinquante ans.

Sur ma droite, un tableau de Jean HUGO, « Le taureau échappé », offert par ce peintre à mon père, et enfin, sur ma gauche, un dessin de DERAÏN, offert lui aussi à mon père par Pierre SABATIER D'ESPEYRAN.

Au-delà de l'émotion que me causait cette admission dans votre compagnie, et l'honneur que j'en ressentais, j'ai pu saisir en un instant, mais sans véritablement en mesurer l'importance, ce que, tout à la fois, l'hôtel de LUNAS dans lequel vous vous réunissez, et où je me suis maintes fois rendu pour apporter des documents à Monsieur Pierre SABATIER D'ESPEYRAN que mon père, avocat, avait analysés pour lui, évoquait des moments exceptionnels, comme par exemple, l'entrée à l'occasion d'une réception qui suivait une représentation de la Comédie Française dans la cour de la faculté de médecine de Madame Edwige FEUILLÈRE... Et plus encore, les toiles que j'avais devant les yeux, la vie et l'œuvre de Gérard CALVET, dont j'observais que nous avions les mêmes initiales, allaient profondément marquer ma vie, et surtout me faire remonter le temps, telles ces vieilles bouteilles abandonnées au fond de caves de demeures anciennes, que l'on n'a pas ouvert depuis des décennies, et qui ont comme réaction, lorsqu'on les soulève, d'entraîner lentement à des vitesses inégales, des morceaux de vin séché au fond d'elles, morceaux, eux aussi, d'inégale importance, mais venant inéluctablement nous rappeler ce que furent les moments merveilleux, anodins, tragiques ou dérisoires, qui accompagnèrent nos vies.

Et j'ai alors compris que n'étant pas un spécialiste de la peinture, et n'ayant pas de dispositions particulières à analyser tel ou tel tableau, à comparer REMBRANDT avec VELASQUEZ, CALVET à BIOULÈS, je ne pouvais me lancer sur une étude sans fondement sérieux.

Certes, je ne suis pas hostile ou indifférent devant les toiles somptueuses que j'ai pu regarder au LOUVRE, au Musée FABRE, au MOMA de NEW YORK, un REMBRANDT à AMSTERDAM, un CAILLEBOTE à CHICAGO, les Italiens à FLORENCE, les Espagnols à MADRID, ROTKO à LONDRES, MAGRITTE à SAINT PETERSBOURG, ou plus encore, les horreurs de la guerre de GOYA et GUERNICA

de PICASSO, mais il ne serait pas sérieux, de ma part, de faire une analyse technique de ces œuvres.

En revanche, ainsi que l'écrivait MONTAIGNE, parler de Gérard CALVET c'était parler de moi, et parler de moi, c'était parler de lui, mais plus précisément et pour reprendre ses propres mots : « dire l'autre, c'est bien évidemment une façon de parler de nous » ; « dire l'autre, conduit à une interrogation sur soi ».

Impression d'autant plus forte que celui qui précédait Gérard CALVET, Monsieur Arnaud DE PESQUIDOUX, était aussi proche de moi par sa culture, ses émotions et son histoire.

N'avait-il pas évoqué la Camargue, la petite Camargue, la course camarguaise, les « abrivados » et les « bandidos », autant de termes décrivant l'arrivée et le départ de taureaux de Camargue entourés de gardians dans les villages de notre région et plus particulièrement LANSARGUES où je conserve de nombreux amis.

Surtout ce qui m'a beaucoup ému, c'est l'évocation d'un taureau de légende appelé CLAIRON.

Il l'avait évoqué dans de longues pages que je ne pourrai reprendre ici, en me contentant de quelques éléments de ces textes, qui, encore une fois, sont intégrés dans ma propre mémoire depuis plusieurs décades.

En effet, CLAIRON était né, en 1920, à la manade GRANON.

Le manadier s'aperçut très vite qu'il s'agissait d'un taureau d'exception, à telle enseigne que, déplaçant les foules dans les arènes de nos régions, on avait, pour la première fois, décidé de le statufier en bronze, ce qui fut fait par un artiste parisien, Marcel COUROUBIER.

Mais, alors que la statue est inaugurée en juillet 1939, elle sera rapidement déboulonnée pendant la seconde guerre mondiale, les allemands ayant besoin de couler le bronze pour en faire des canons.

Plus tard, il sera re-sculpté, mais en pierre cette fois, pour nous accueillir toujours à l'entrée de BEAUCAIRE.

Je ne puis à ce stade, parlant de mon prédécesseur, ne pas penser encore à Monsieur DE PESQUIDOUX récitant quelques strophes de la VENUS D'ARLES.

Et prolonger ce texte par un plus somptueux encore, de Frédéric MISTRAL, sur l'inéluclabilité de nos fins respectives : Lou Rose :

Lou Rose, emé sis oundo lasso,  
E dourmihouso, e tranquilasso,  
Passavo ; e regretous dóu Palais d'Avignoun,  
Di farandoulo e di sinfòni,  
Coume un grand vièi qu'es à l'angòni,  
Eu pareissié tout malancòni

D'ana perdre à la mar e sis aigo e soun noum.

Et encore, Paul VALERY : « Tout ce que tu dis parles de toi, surtout quand tu parles d'un autre. ».

Et, comparant mon exercice professionnel à cette autre phrase de MONTAIGNE :

« La parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute », je ne pouvais alors m'empêcher, sur ce thème, de comparer une plaidoirie d'assises à l'exécution d'un tableau.

En effet, lorsqu'on étudie un dossier pénal, qui peut faire cinq ou dix tomes, l'avocat étudie des éléments, des auditions, des textes, supposés refléter la réalité.

Et puis, lorsqu'il s'exprime à l'égard des jurés qui n'ont pas le dossier, et qui ne font qu'entendre des mots, une parole, pendant des jours, voire des semaines, ils ne les entendent, ne les reçoivent, certes à partir du dossier qui est devant eux, mais surtout à partir de leur propre ressenti à travers les mots, leur vécu, leur histoire, leur sensibilité.

Il en est de même pour un peintre qui, peignant une nature morte, un paysage, ou une femme nue - que n'a pas connu celui qui regarde le tableau, supposé les réfléchir - peint avec sa sensibilité, ses couleurs, ses émotions, alors que celle ou celui qui les regarde le ressent avec indifférence, nostalgie ou émerveillement eu égard à tout ce qui remonte à sa surface.

Et curieusement, dans un autre domaine, mais qui en est un prolongement, Michel GALABRU devait préciser :

« Un peintre et un comédien, ça se ressemble. Ce sont des gens qui font leur miel de tout. Qui, après bien des angoisses, de la sueur et du plaisir, offrent leur travail au public en lui disant : « Regardez ! ».

La « représentation » que nous offre Gérard Calvet est de celles qui me plaisent, qui m'entraînent vers un imaginaire coloré, fruit d'un long travail invisible dont le seul but est de plaire au spectateur.

Comme un comédien parle de lui à travers ses rôles, Gérard Calvet se révèle à travers son œuvre. Ce discret joue des couleurs vives : ce constructeur minutieux lance sur sa toile un apparent désordre.

Vous savez, au théâtre, je n'aime pas le gris. C'est pour cela que j'ai demandé à Gérard CALVET les décors et les costumes de plusieurs de mes spectacles. Sa palette de coloriste y a fait merveille ».

Merci, Michel, pour ces réflexions qui ne m'étaient jamais venues à l'esprit.

Et puis ajoutons encore, cette interrogation de FLAUBERT : « Pourquoi ne travaillez-vous pas ? Le seul moyen de supporter l'existence c'est de s'étourdir dans la littérature comme dans une orgie perpétuelle. Le vin de l'art cause une longue ivresse car il est inépuisable. C'est de penser à soi qui rend malheureux ».

Mais que restera-t-il, dans quelques décades, à l'heure d'un changement de civilisation dont nous ne connaissons pas la nature de celle qui lui succèdera, des mots, du regard, des émotions, de ce qui jusqu'à présent avait fait l'humanité...

Alors, avant qu'il ne soit trop tard, je vais vous parler, mais moins bien que certains écrivains, acteurs ou poètes, d'un homme appartenant à cette civilisation, la mienne, la vôtre.

### **Gérard CALVET : 80 ans de couleurs ... Tel est le titre de l'exposition de CONILHAC CORBIERES en Août 2006**

« Je suis né à l'école de garçons de CONILHAC-CORBIERES, dans une famille implantée ici depuis plusieurs générations », rappelait volontiers Gérard Calvet. En 1928, Émilie SÉGUIER, sa mère, est directrice de l'école de filles. Et c'est dans cette même école que le petit garçon apprend rapidement à lire sur les genoux maternels devant le feu de cheminée. Il étudie sous la direction de « Monsieur VIDAL », jusqu'au certificat d'études : « c'était un instituteur austère et adepte de sport. ». C'est à CONILHAC qu'il connaît ses premiers émois et ses premières courses dans la garrigue. Et aussi les premières ruptures, puis vient le temps du lycée. Le garçon, un peu sauvage, un peu timide, pas facile, ne s'est jamais senti à l'aise au lycée de Carcassonne. Il ne s'y fera guère de copains, encore moins d'amis. Mais c'est là, dans les livres qu'il découvre les peintres : Nicolas de LARGILLIÈRE, le portraitiste du siècle de Louis XIV, en premier ! Mais bien vite le goût s'affirme et un album sur VAN GOGH sera le cadeau définitif : « J'avais 13-14 ans, c'est là que j'ai décidé d'être peintre. Et que j'irai à l'école des BEAUX ARTS de PARIS, pas à TOULOUSE ou à MONTPELLIER... ». Non, à PARIS. C'est là que ça se passait. On le traite de fou. Le petit Gérard possède déjà quelques facilités pour le dessin ... Atavisme sans doute : son grand-père Augustin Calvet (« Il avait l'allure de Léon Blum : large chapeau, faux col et cravate noire »), dessinateur industriel chez Berliet, à LYON, puis, à BORDEAUX pour SAINT

GOBAIN, enfin, à BALARUC pour LAFARGE, dessinait avec aisance. Et son père, Georges, citadin devenu vigneron, ne dessinait pas mal non plus... Pour faire passer la pilule, il faut faire croire qu'il se destine à l'enseignement du dessin. Pieux mensonge. « Ma mère tremblait pour son fils ». En attendant, il faut terminer les longues années de lycée ponctuées de grands bonheurs par les retours au village : les fêtes et la cueillette du buis dans l'Alarie, les vendanges et les verts paradis des amours enfantines, les amis, les vrais, Jojo BRUNEL, Jeannot AZAIS... et l'amie fidèle et confidente, Adine, « une si jolie petite fille » qui est un peu à l'origine de cette exposition, née d'une rencontre avec le maire, Serge Brunel.

À PARIS, une rencontre est fondamentale : celle du Professeur NARBONNE. Gérard CALVET devait préciser à son sujet :

« Il m'avait permis de me libérer de mon apprentissage scolaire pour m'orienter vers quelque chose de personnel. Quand il m'a donné le feu vert pour l'éclosion d'une démarche personnelle, mon travail, devenu plus créatif qu'avant, a suscité en moi une jubilation devant la progression d'une toile à l'autre. Cette jubilation, je l'éprouvais parallèlement devant les peintres que je découvrais dans les galeries de la rue de Seine, comme MODIGLIANI. Le professeur NARBONNE nous montrait aussi des reproductions, tant des peintres italiens, UCCELLO, Piero de la FRANCESCA, que de GRECO ou de DESNOYER. Voyez les pleins et les valeurs : DESNOYER, c'est un fouillis, mais quelle organisation. Mes enthousiasmes ont été davantage des admirations que des influences, à part BRAQUE, devant qui je restais baba. MODIGLIANI ? c'est l'arrière petit-fils de BOTTICELLI, CHAGALL ?, l'expression d'un Russe, PICASSO ? Un Espagnol, BRAQUE ? Un Français. Harmonies de couleurs cherchées et trouvées : j'aimais sa transposition respectueuse et libre de l'objet. J'ai considéré VAN GOGH comme l'homme du siècle : celui qui avait apporté la preuve qu'on pouvait apporter une autre peinture. Puis, CEZANNE, comme l'interprète d'un cubisme humain. Recherche à la fois très volontaire et tâtonnements, spontanéité. Je regardais VALADON, DESNOYER – qui occupait alors en France une place de choix. Mais aussi, VAN DONGEN, André MARCHAND, pour cette simplicité-sobriété ; GOERG, sa poésie fabuleuse, GROMAIRE, énormément. Tous ces peintres confisqués, cachés depuis 30 ans. Paul CHARLOT dont je voyais les œuvres à la galerie CHARDIN, abstrait, mais pas complètement : j'y lisais personnages et objets. RENOIR, que j'ai toujours aimé ; j'avais de la tendresse pour lui, bien que je le trouve trop gentil ; MONET ; je le trouvais très bon, mais il manquait la construction pour que j'aime les Nymphéas. Ce qui me navre aujourd'hui, c'est qu'on refuse l'apport des siècles passés. Parmi les anciens, j'aimais UCCELLO, BOTTICELLI, GRECO, VELASQUEZ, GOYA, Je trouvais REMBRANDT, RUBENS, fabuleux, CRANACH aussi. Mais si, je les ai tous aimés, pas en maîtres qui auraient la main sur moi ».

Gérard CALVET devait, d'ailleurs, dire plus tard : « La dictature de l'art contemporain a rendu aveugle les plus clairvoyants et obtus les plus lucides. Certains milliardaires n'y sont pas pour rien, faux culs et lèche bottes ! »

Il n'est même plus question de politique, mais de bas copinage, sans vergogne ni respect.

Et puis encore : « Peindre c'est, en permanence, élaborer son propre portrait. C'est positivement tenir à jour l'inventaire de ses qualités et de ses défauts. Ce n'est assurément pas une affaire de mode. ».

Et puis, après des allers-retours entre Montpellier et Toulouse, il devait rencontrer une jeune lunelloise qu'il devait épouser, le 9 octobre 1952, à la Mairie de LUNEL.

Contrairement à ce qui avait été prévu, ce fut sans tambour ni trompette, car un deuil dans la famille de la mariée (la perte de sa grand-mère maternelle) venait de se produire. L'Audois, Gérard, alors âgé de 26 ans, avait rencontré Yvonne pendant son service militaire (qu'il effectuait à TOULOUSE), lors de ses permissions de fin de semaine qu'il préférerait passer à Montpellier où la vie culturelle et estudiantine était plus attrayante. Yvonne, qui avait terminé ses études d'assistante sociale, vivait à Montpellier et travaillait déjà à SÈTE. La rencontre d'Yvonne inaugure pour le jeune peintre une nouvelle phase de son évolution. L'artiste est reçu à bras ouverts dans une belle maison du quai Voltaire qui déborde déjà d'œuvres d'art, car le père d'Yvonne est lui-même grand amateur de peinture. Directeur Adjoint de la Poste Ambulante (PTT), basé à Marseille depuis la fin de la guerre, Jules Vaché a réussi à rassembler une belle collection de peintres marseillais, autour du plus vibrant d'entre eux, Pierre AMBROGIANI. La maison de famille, bâtie au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, possède un très vaste vestibule, autrefois entrée des charrettes, qui accueille, désormais, les tableaux. Les toiles de CALVET ne tarderont pas à rejoindre sur les cimaises les œuvres du cubiste Albert GLEIZES, de François DESNOYER, de Pierre AMBROGIANI et de ses frères corses, de Gabriel COUDERC et de tant d'autres.

Et son épouse, dont nous savons qu'elle lui fut indispensable, lui offrit 5 enfants...

\*\*\*

Mais, PARIS, bien utile pour « limer sa cervelle contre celle d'autrui », ne fut pas pour autant le choix de Gérard. Peut-être a-t-il ressenti comme Colette une sorte de rejet ?

Elle, qui écrivait : « J'avais 20 ans, et je sortais d'une enfance campagnarde, tout enchantée de jardins, de courses à travers champs, des temps mystérieux ; comme mon premier logis parisien me parut triste ».

En effet, l'étape parisienne de Gérard Calvet fut marquée par la dureté des conditions matérielles liée au manque de subsides du jeune provincial et à la difficulté quotidienne de subvenir à ses besoins, la chambre, rue des 4 vents, illustrant parfaitement cette situation.

Mais, écrivant ces quelques lignes, comment une fois encore, ne pas être frappé par un souvenir qui remonte à la surface.

Mon père était, en effet, avocat de Monsieur Douglas COOPER, et il me fut donné d'aller déjeuner au château de CASTILLE, la propriété de ce dernier, avec lequel il devait évoquer certaines affaires.

En déambulant dans le château, je devais apercevoir dans la cage d'escalier « Les Acrobates » de Fernand LEGER, divers PICASSO, et MAGRITTE, et, sous le préau immense d'une aile du château, une composition inscrite dans la pierre, avec des petites pierres noires, de Pablo PICASSO.

Oui, je me souviens encore et, grâce à Gérard CALVET, de ce moment exceptionnel où je devais observer les toiles des plus grands peintres de ce temps, dans la mesure où Douglas COOPER était l'unique organisateur, à travers le monde, des expositions PICASSO.

\* \* \*

Et en parallèle avec ses activités parisiennes, sa présence, au début des années 50, en Languedoc, au sein du groupe MONTPELLIER SÈTE, correspond charnellement à son tempérament.

Il est, en effet, le benjamin d'une équipe composée de François DESNOYER, Camille DESCOSY, Georges DEZEUZE, Jean-Raymond BESSIL, Pierre FOURNEL, et Gabriel COUDERC.

À la fin des années 60, il suivra les recherches du groupe « Supports / Surfaces », né à MONTPELLIER, auquel adhère Marc JAULMES.

Ce groupe se dispersant peu à peu, mais conservant une présence active en la personne de Vincent BIOULES.

Jusqu'en 1949, Gérard CALVET vit ses années d'apprentissage à PARIS où il réalise sa première exposition en compagnie du sculpteur Georges OUDOT qui restera son ami.

En 1951, le quartier Latin sert de décor à ses premiers essais, mais, tout comme moi-même, il est profondément provincial et vient retrouver le sol du Languedoc méditerranéen où il va s'affirmer sans tarder.

Il reçoit ses premières récompenses dont le prix SEYSSAUD, en 1953, un an après la mort du peintre dans sa retraite de St CHAMAS.

Les biennales de BAYONNE et VENISE et le festival d'AVIGNON consacrent sa renommée naissante.

Ces distinctions l'incitent à revenir vers la capitale pour une année riche et féconde en expériences.

Il participera à plusieurs salons : Comparaison, Indépendants d'Automne, plusieurs galeries accrochent les tableaux à PARIS comme en province, mais ses charges de famille le rappellent aux réalités familiales et imposent de très nombreuses années d'enseignement au sein de l'Éducation Nationale.

Mais, le Salon des Indépendants fait éclater un faisceau de veines créatrices.

D'ailleurs en 1946, apparaît au grand jour la querelle de l'art pour l'art.

Une sorte de confusion des aspirations mêle à l'abstraction un nouvel aspect de l'expressionnisme, une vérité pratique de l'art.

Cette marche prolix est un signe de vitalité, et une volonté d'aller de l'avant de l'interprétation du monde extérieur.

C'est aussi cette année-là que Aimé et Marguerite MAEGHT ouvrent à Paris rue de Téhéran, leur première galerie.

À leurs cimaises s'accrochent des œuvres de MATISSE et BRAQUE, mais aussi d'autres artistes à l'aube de leur carrière.

Ce fut disait-il « une période fabuleuse ».

Il est retenu en 1965 pour le salon des « Peintres témoins de leur temps », qui, pendant plusieurs saisons, attirera les grands noms de l'art français, de Fernand LEGER à Yves BRAYER, de Pablo PICASSO à Bernard BUFFET, sans oublier François DESNOYER, Raymond GUERRIER, et Paul CHARLOT.

\* \* \*

À présent, voici quelques perceptions recueillies dans son entourage proche, en commençant par l'une de ses filles :

« En ce qui concerne l'aspect graphique, mon père a toujours été très attaché au dessin et à sa qualité.

Il s'est beaucoup intéressé à INGRES, et sachant que de nombreuses œuvres se trouvaient exposées au Musée BONNAT de BAYONNE, il m'avait chargé de m'y rendre et de lui rapporter quelques reproductions de portraits notamment.

Notre père aimait rédiger le texte de conférences consacrées à l'art et à la peinture et celle, notamment consacrée à CEZANNE, figure sur le site de l'Académie.

Notre père s'est beaucoup nourri de peinture et avait toujours à cœur d'enrichir, par la connaissance d'œuvres, sa culture picturale... »

Et puis encore, son gendre, Timothy KING :



« La Méditerranée ! L'image qui s'impose aujourd'hui est souriante et heureuse ; celle d'un terrain de jeu pour l'Europe. Mais, dans la rude Méditerranée des années de jeunesse de Gérard Calvet, il fallait travailler dur et sans rémission. Sous son aspect serein et aimable, le peintre possède une capacité de travail qui lui valut d'être remarqué quand il était étudiant et qu'il n'a jamais perdue. Cette sélection d'œuvres récentes témoigne de la rigueur de son approche. »

Ce dernier texte figure en introduction de la plaquette consacrée à l'artiste Gérard CALVET : « Ceux qui découvrent son œuvre y trouveront l'essentiel d'un artiste qui peint sérieusement depuis l'âge de quinze ans : ceux qui ont suivi son travail au fil des ans y verront une évolution. Jamais une répétition, car il peut revenir sur un thème qui mérite d'être redécouvert, mais son œuvre, elle, évolue toujours.

Le nu est une des dominantes de sa production : parfois le sujet est seul, plus souvent il fait partie d'une composition : en intérieur ou sur un fond d'oliviers, sur une plage, ou devant une ville emblématique comme COLLIOURE : voilà la Méditerranée de Gérard CALVET, le terrain d'un jeu sensuel, mais maîtrisé à force de labeur. Aujourd'hui souvent, le personnage est à demi drapé, la couleur du tissu contrastant avec les tonalités subtiles, presque moirées de la peau, les plis anguleux de l'étoffe brisant le rythme des courbes du corps.

Pour ses paysages, Gérard CALVET travaille souvent sur de plus grandes toiles, comme pour son magnifique ALBI, de près de deux mètres de long. Une rigoureuse architecture régit toutes ses compositions, il réorganise, modèle, embellit. Nombreux sont les paysages urbains, un fait nouveau. Mais le 'réalisme stylisé' n'est pas neuf chez lui : la vue d'une ville réduite à quelques blocs essentiels de couleur. « Je ne peins des gens dans un paysage que s'ils en font partie : des vigneron, des pêcheurs... Aujourd'hui, je vois des gens qui viennent d'ailleurs, des touristes ».

La nature morte a toujours été un sujet de prédilection dans son œuvre, l'infinité des combinaisons possibles de formes et de couleurs lui offrant la plus grande liberté. Les cernes, ces élégantes courbes, ces puissants traits horizontaux et perpendiculaires, si caractéristiques de toute son œuvre, renforcent la géométrie qu'il a créée dans son esprit. Il peint ce qu'il voit, mais ne reproduit jamais la réalité.

Le bleu est l'autre marque de fabrique de Calvet : « Quand j'étais enfant, je voyais trois choses : les molles rondeurs des collines de l'Aude, le strict point d'exclamation des cyprès, et le bleu. Nous vivions à cinquante kilomètres de la mer, mais le bleu de la mer était toujours devant mes yeux. ».

Et Geneviève BON d'ajouter :

« Thomas Mann dit de l'art qu'il « ne constitue pas une puissance mais une consolation » ; Whistler ajoute : « généralement la nature se trompe ». Malraux définit : « L'art ce par quoi les formes deviennent style ».

L'adéquation de formules si différentes à un même créateur constitue – ne serait-ce que par le sens, le temps et l'espace qu'elle recouvre - un critère de fiabilité esthétique et temporelle.

Gérard CALVET est un sage ; mais il est charnel, si j'ose dire, de toute son âme. Il est patient, mais allègre. Il sait la vérité du travail, mieux encore celle de la sensibilité. Alors, il console du vieillissement, de la discorde, du froid, et la mort s'éloigne. Qu'il y ait dans sa peinture un style précisément, ardemment personnel : qu'il y ait une chromatique Calvet (un prisme et un crible reconnaissables entre mille), certes : et l'on rejoint la stricte, mais peut être exhaustive définition de Malraux : la nature et la vie qui se trompent, Calvet ne les peint pas seulement, il les fait passer de l'Ordre absurde et morose du réel, à l'Ordre indiscutable de l'art.

C'est le plus grand éloge que l'on puisse faire par ces temps à un « artiste » que ce qu'il donne à voir soit art. »

Et enfin, et de façon plus générale, André MALRAUX :

« L'homme qui deviendra un grand peintre commence par découvrir qu'il est plus sensible à un monde particulier, celui de l'art, qu'au monde commun à tous. Il éprouve un besoin tyrannique de peindre, sachant que ce qu'il va peindre sera sans doute d'abord mauvais et qu'il s'engage dans une aventure.

Il traverse le temps du pastiche, généralement des derniers maîtres, jusqu'à ce qu'il prenne conscience d'un désaccord entre ce que « signifie » ce qu'il imite, et la peinture qu'il pressent.

Il distingue confusément un schéma personnel qui va le libérer des maîtres, souvent avec l'aide de ceux du passé et nous verrons comment il recourt au réel. Lorsqu'il a conquis, successivement ou alternativement, sa couleur, son dessin et sa matière, lorsque ce qui fut un schéma est devenu un style, apparaît une nouvelle signification picturale du monde, que le peintre, en vieillissant, modifiera encore et approfondira. Ce processus n'épuise pas la création artistique, mais elle ne lui échappe guère. Or, chacune de ses opérations tend à métamorphoser des formes. Ce dont aucune société n'eut la moindre expression, ni même le moindre soupçon. Pour celle où vécut GAUGUIN, comme pour la plupart des sociétés occidentales modernes, le génie était dû à la soumission à la nature, à l'expression du sentiment, à l'atteinte d'une « réussite » ou à la puissance de la représentation théâtrale.

Et ces formes du génie n'étaient nullement imposées par une esthétique, nées d'une théorie qu'une autre eût détruite : elles étaient nées d'illusions fondamentales semblables à celles que nous avons vues jouer à propos de la vision. Car, si l'esthéticien lutte contre d'autres esthéticiens, l'artiste lutte contre des sentiments durables que l'esthéticien n'atteint guère, et que les transformations des civilisations modifient seules. »

Tout ceci m'amène à évoquer à présent la disparition de Gérard CALVET qui devait décéder le 6 mars 2017. Notre confrère, Jacques BALP, devait lui rendre un délicat et émouvant hommage :

« C'est avec un étonnement douloureux que nous avons appris le décès de notre confrère, Gérard CALVET : une disparition survenue quatre jours seulement après celle de son épouse, Yvonne.

Gérard CALVET avait été élu dans notre Académie en 2003 dans la section des lettres qu'il avait présidée, en 2008. Il était né en 1926 à CONILHAC CORBIERES dans l'Aude. Après des études secondaires au Lycée de CARCASSONNE, il était entré à l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts de PARIS où il avait eu notamment comme condisciples le sculpteur CÉSAR et le peintre Bernard BUFFET.

Revenu dans le midi avec un bagage artistique solide, il avait adhéré, dans les années cinquante, au Groupe MONTPELLIER SÈTE dont le chef de file était François DESNOYER.

Au cours de sa longue carrière, depuis 1945, il avait multiplié les expositions et pour certaines bien au-delà de nos frontières. J'en ai dénombré plus d'une soixantaine. La dernière, il y a peu de temps, à la galerie Diane de Carné à BÉZIERS, nous avait laissée une forte impression.

Aujourd'hui, ses œuvres figurent dans les collections particulières de nombreux pays ainsi que dans celles d'une douzaine de musées français et étrangers. On peut citer le Musée National d'Art Moderne et le Musée d'Art Moderne de Paris, mais aussi le Musée Royal de SUÈDE, le Louisiana au DANEMARK ou le Sparkasse d'HEIDELBERG. Sans oublier, bien sûr, le Musée Fabre de MONTPELLIER, le Musée Paul Valéry de SÈTE, et le Musée de Narbonne.

Avec son épouse Yvonne, ils étaient de grands voyageurs visitant les contrées les plus lointaines, guidés par une insatiable curiosité.

Avant de s'installer en ville, non loin de notre siège de l'Hôtel de LUNAS en descendant le boulevard, avec un atelier à deux pas, ils vivaient à Terre Mégère : une grande propriété. Gérard y peignait bien sûr, mais aussi il se dépensait sans compter pour l'entretien des lieux. Il m'est arrivé de le voir, une débroussailluse thermique à l'épaule, luttant avec acharnement contre une nature envahissante. Un aspect peut être moins connu de sa carrière est celle de créateur de décors et costumes de théâtre. C'était une façon de mettre son talent au service d'une aventure collective cimentée par l'amitié. Amitié avec le Docteur François SAYAD, psychiatre, créateur du *Théâtre du Passe-temps* : troupe montpelliéraine qui a eu beaucoup de succès et dont certains d'entre vous se souviennent sûrement. C'est là qu'était née aussi son amitié indéfectible avec Michel GALABRU qui créa, avec Pierre VINON dans les années quatre-vingt, le Festival de Malaucène dans le Vaucluse. Gérard en faisait partie. Il y était très attaché.

Nous connaissions la simplicité et la modestie, de notre confrère ce que m'a confirmé récemment une dame qui l'avait bien connu, me précisant que la toute première qualité de Gérard CALVET était la bonté.

Et ajoutant encore qu'il était fidèle en amitié, bienveillant, aimant les gens, et passionné par son métier.

En effet, il détestait par-dessus tout le discours qu'un artiste peut tenir sur sa propre création : l'œuvre devant parler d'elle-même, – de notre confrère donc demeure l'essentiel : le regard qu'il a posé sur le monde et qui est aussi le reflet de ce qu'il portait en lui, : une vision à la fois optimiste et sensuelle. Là, avec son sens propre de l'élevure d'art que Merleau-Ponty définit *comme une déformation cohérente imposée au visible*, il nous affirme que ce monde est beau dans une construction esthétique très personnelle que l'on retrouve aussi dans ses natures mortes. D'ailleurs, si les Anglo-saxons et les Allemands préfèrent, pour désigner ce genre, le terme de « vie silencieuse » ou « vie immobile », je dirais que, pour notre confrère, on pourrait le compléter par « vie souriante » ou « vie heureuse ».

S'il fallait définir, en peu de mots, le sens de l'œuvre de Gérard CALVET, nous pourrions répondre sans hésiter « une peinture du bonheur. ».

Mais, n'étant moi-même ni Michel GALABRU, ni Geneviève BON, ni Timothy KING, ni Jacques BALP, ni André SOULIER ou Michel SANTO, tant de personnes qui ont écrit à propos de l'œuvre de Gérard CALVET, comment puis-je exprimer ce qui reste pour moi essentiel, et qui a accompagné ma vie :

Les natures mortes, avec les fruits, légumes, les meubles, et les objets dont j'étais à la fois entouré et nourri ?

Les paysages, qui, plus encore, ont éclairé et rythmé ma vie, le GRAU DU ROI, dont je suis issu et où j'ai passé les six premiers mois de ma vie ?

Le GRAU DU ROI, L'ESPIGUETTE avec son phare au sommet duquel je montais la nuit avec un vieil oncle qui en était le gardien et qui m'expliquait cette confrontation, déjà, entre les faisceaux lumineux et l'obscurité des grands horizons... ? et cette toile aussi d'un homme et d'une femme tournant un film près du phare et dont on aperçoit sur le tableau de Gérard le matériel du caméraman, cette toile aussi car j'y étais ?

On tournait, en effet, un film, LE SALAIRE DE LA PEUR, avec Charles VANEL et j'étais venu assister à ce spectacle, me trouvant derrière le caméraman.

Merci Gérard encore de m'avoir fait remonter le temps.

Il y en a ainsi des dizaines, mais je ne pourrai les citer toutes, mais il est indispensable malgré tout d'en rappeler certaines : AIGUES MORTES où j'ai passé et je passe encore tant de jours et de nuits entendant le départ de SAINT LOUIS pour aller lutter contre les infidèles sous le regard de Monsieur le Ministre Bernard PONS, toujours présent dans sa nouvelle demeure à l'intérieur des remparts, après qu'il eut réglé de multiples affaires complexes telle la NOUVELLE CALÉDONIE.

La Camargue, bien sûr, et ses taureaux de légende, et ceux de Monsieur ZUCARELLI représentés ici, par Michel, étant le fils du Bâtonnier et maire de MONTPELLIER, Jean ZUCARELLI dont je fus le jeune associé.

ALBI bien sûr, son musée, et les affaires que j'ai pu y plaider, AVIGNON, où j'entends encore la voix de Gérard PHILIPPE, raconter à la Cour : « nous partîmes 500 et par un prompt renfort... ». alors que j'avais 11 ans,

Et encore..., encore le Vietnam que j'ai parcouru du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, me balançant sur des voiliers de fortune au centre de la baie d'Along.

Et enfin, les femmes, habillées ou nues, et dont je ne dirai rien..., sinon qu'elles furent et demeurent somptueuses...

Et quand le moment sera venu, parce qu'il en est ainsi des êtres et des choses, et que je rejoindrai Gérard aux ALYSCAMPS de Dieu, je lui demanderai de redescendre avec moi sur les bords du canal de LUNEL, à quelques mètres de là où grandit son épouse, qu'il devait, d'ailleurs, rejoindre dans l'au-delà, quatre jours à peine après qu'elle se fût éclipsée, tant elle lui était indispensable.

Et curieusement, à part les portraits de son épouse et de sa famille, il n'avait peint aucune toile sur Lunel.

Peut-être adhérerait-il, tout comme moi-même au demeurant, à cette phrase approximativement rappelée de PONTALIS ; : « On dit de certains qui n'achèvent pas un livre, une maison, un voyage, qu'ils s'arrêtent en chemin... non, en fait ils ne veulent pas que le chemin s'arrête... »

Et encore celle de René CHAR : « L'inachevé bourdonne d'essentiels ».

Il faut vous dire ici qu'Edmond ROSTAND, reçu à l'Académie Française, au siège d'un lunellois, Henry DE BORNIER, avait dit à l'occasion de son discours de réception, évoquant la vie de son prédécesseur :

« Messieurs, savez-vous ce que c'est que la pêche à la lune ?

C'est un genre de pêche qui se pratique à LUNEL, du moins à ce que je me suis laissé chanter en provençal.

Les gens de LUNEL ont pêché la lune, dit la chanson.

Je vous avoue que lorsque j'ai appris que cette petite ville était une importante pêcherie de LUNE cela m'a donné à rêver.

Je croyais voir sur les berges silencieuses arriver à pas furtifs, tout un peuple de pêcheurs nocturnes, portant d'étranges éperviers.

La lune luit dans l'eau : les filets tombent ; elle disparaît...

Oh ! la jolie pêche. Quelque fois, peut-être, en s'y prenant bien doucement, arrive-t-on à voir cette dorade palpiter et luire à travers les mailles, mais, au moment où on veut la tirer à soi, elle glisse en arrière, s'échappe, s'allonge dans les rides du clapotis, et ne reparait, ironique et ronde que lorsque l'eau est devenue lisse.

Messieurs, vous avez compris, que les gens de LUNEL sont des poètes : ils pêchent la lune !

C'est la plus belle pêche qui soit au monde, car c'est la seule qui ne puisse jamais se pratiquer en eaux troubles ».

Et dans la suite immédiate de ce rappel, je demanderai à son épouse de l'accompagner et d'installer le chevalet pour attraper la lune sur sa dernière toile.

Je demanderai aux premiers médecins juifs venus à LUNEL, dit-on, après l'écroulement de JERICHO, sous la conduite du rabbin Juda Ibn Tibbon, médecin né à GRENADE, en 1120, et participant par la suite à la naissance de la faculté de médecine de MONTPELLIER, de s'installer autour du peintre et de faire silence.

Je demanderai à MAÏMONIDE, dont « Le Guide des Égarés » fut traduit à LUNEL par Samuel ibn Tibbon, de faire de même.

Il me plaît de rappeler, ici, que la lignée des Thibonnides de LUNEL furent des savants de haute lignée, connaissant l'arabe, l'hébreu, le latin et le grec.

Ils rédigeaient des traductions de Maimonides, Avicenne, Averrohes, Galien ou Hippocrate.

Je prierai Louis FEUILLADE, né à LUNEL, et créateur au cinéma muet de JUDEX et FANTOMAS, de filmer la scène, Jean HUGO devant la peindre, ce qui, pour celles et ceux regardant cet ensemble, le peintre peignant le peintre et ses accompagnants, pourrait nous faire penser aux « Meninas » de VELASQUEZ.

Alors pour la première fois, Gérard, comme il le fit à travers toutes ses toiles, aura pu conjuguer la fidélité aux natures mortes, la volupté des femmes nues, les paysages, et les rêves qui emportent la nature humaine vers l'inaccessible éternité.



Séance publique du 21 février 2022

**Présentation de M. Gérard Christol**

**François BEDEL GIROU de BUZAREINGUES**

Bâtonnier, Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Comment, à la suite du beau discours de réception de Monsieur Gérard Christol et de son évocation, ne pas parler de Gérard Calvet et ne pas joindre mon hommage au sien.

J'étais proche de Gérard Calvet : souvent nous étions, côte à côte, aux réunions hebdomadaires de l'Hôtel de Lunas et nous échangeions avant la séance tels ou tels propos sur un tel ou un tel, mais surtout, je le rencontrais chaque semaine en face de ma maison à la galerie Reno où il exposait ses œuvres.

Face au bureau du galiériste, nous parlions peinture, certes, mais aussi de ce qui se passait dans la Cité et hors de la Cité.

Il n'aimait pas le noir (voyez mon regard) et ne craignait pas de le dire. Pour lui, la peinture était clarté, soleil, lumière et il affectionnait particulièrement l'étang de l'Or, si cher à Gérard Christol.

On comprend mieux pourquoi le récipiendaire a mis tant d'âme et tant de cœur à parler de son prédécesseur au XXI<sup>ème</sup> fauteuil de la section des Lettres.

Il y avait, il y a entre eux, une certaine affinité, une mutuelle compréhension, un même amour du soleil, du bleu des étangs et de la mer, des canaux qui font rejoindre la mer et l'océan.

Monsieur, je m'adresse maintenant à vous.

À ma demande et sur ma présentation, vous avez été élu en 2018 pour vous asseoir au XXI<sup>ème</sup> fauteuil de la section des Lettres de notre Académie, succédant ainsi à l'artiste-peintre Gérard Calvet dont vous venez de prononcer l'éloge.

Je vous dois réponse.

Mais, déjà, vous présenter à nos suffrages était une anomalie de société puisque vous étiez l'un de mes confrères Avocats pour qui si l'on en croit certains « la confraternité est une haine solide et vigilante. ».

J'administre aujourd'hui la preuve que cette assertion est de mauvais aloi.

Et tout d'abord, merci. Merci d'avoir si bien parlé de Gérard Calvet, notre ami, notre regretté ami.

Grâce à vous, les académiciens ont entendu l'éloge de l'art par l'éloquence comme si deux muses s'étaient rencontrées dans l'Olympe. Il faut les quitter et surtout Calliope votre muse, celle de l'éloquence.

Il appartient au Droit d'intervenir et de donner réponse, mais il est difficile de quitter les sommets où vous nous avez placés, bien que le Droit soit, selon Jean Giraudoux dans son livre « La Guerre de Troie n'aura pas lieu », publié en 1935, la plus puissante des écoles de l'imagination. Et, cependant, il le faut. Le règlement intérieur de l'Académie l'exige.

Le récipiendaire, candidat au fauteuil de Gérard Calvet, porte avec lui le même prénom de baptême et le même amour de l'étang de l'Or sur les rives duquel il a passé une grande partie de sa vie.

Certes, il est né à Montpellier, le 17 juillet 1943, mais Lunel est son pays avec le Grau du Roi.

Son père, Louis Christol, Avocat Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Montpellier, traditionaliste et catholique, était né à Lunel en 1910. Sa mère, Francine Gaythe, était née au Grau du Roi, à quelques kilomètres de Lunel, dans un milieu de pêcheurs ayant des idées politiques bien différentes.

Il dit lui-même dans le journal Midi Libre du 06/10/2013 qui l'interviewait : « *Avant la fac de droit, je suis allé au collège communal de Lunel de 54 à 61. C'est là que j'ai appris la République, la démocratie, ce qui m'a guidé dans ma vie. La rigueur, la fermeté, la justice, le respect de l'autre, le contradictoire, l'exercice de l'autorité, l'ouverture, l'équilibre, la liberté : des valeurs qui m'ont permis de traverser la vie. Et tout ça, je l'ai appris là-bas, dans l'enceinte et sur les bancs de l'actuelle école du Parc.* »

Il a vécu son enfance et son adolescence au Collège de Lunel jusqu'à son baccalauréat Philo Lettres, avant des études de Droit à la Faculté de Droit de Montpellier avec des maîtres devenus plus tard ses amis : le Doyen Péquignot, les professeurs Henri et Michel Cabrillac, Georges Desmouliez, Pierre Cathala et d'autres, sans pour autant être attiré par le Barreau, car sa passion était le théâtre. Il suit des cours d'art dramatique enseignés par un professeur de son collège de Lunel, Monsieur Sauveplane.

Il apprend le Provençal, joue le personnage de Bouterac, le vieux berger de l'Arlésienne d'Alphonse Daudet, récite les poèmes d'Aubanel et de Mistral.

L'amour du théâtre ne résistera pas longtemps à l'exemple paternel et à sa vocation. Les études de droit le conduisent au barreau avec un maître de stage, son père.

Il prête serment le 7 décembre 1965. Il est lauréat de stage en 1968 et prononce son premier discours, devant un aréopage d'anciens Bâtonniers, sur le Duc de Montmorency, jugé par le Parlement de Toulouse et exécuté (déjà une affaire dramatique).

Il accepte les commissions d'office et choisit de plaider surtout au pénal, même si le Droit de la famille ne déplaît pas à cet homme ouvert à tous les problèmes humains.

Il exerce en cabinet groupé avec Jean Zucarelli qui fut Maire de Montpellier, mais aussi Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Son début aux Assises, aux côtés de Jacques Henri Escarguel, révèle immédiatement un Avocat d'Assises. Et, pendant cinquante ans, aux côtés de grands ténors tels que Montaut-Manse, Émile Pollak, Paul Lombard, Henri Leclerc, Jacques Isorni, Dupont-Moretti, il enchaîne Assises sur Assises. Mais l'Avocat d'Assises est déjà un homme public, ouvert au public, connu du public et connaissant le public.

Sa vie se déroule désormais selon le triptyque La Politique - Le Palais - La Profession, chacun de ces volets se pénétrant, se chevauchant, se succédant, s'interdépendant les uns des autres, dans le désordre comme au tiercé ou comme un jeu de cubes, savamment construit.

Il est demandé à Lunel où il devient le premier adjoint du maire, René Parry, et pouvait à la mort de ce dernier devenir maire de Lunel. Il est demandé à Montpellier où il se présente face à Georges Frêche après avoir été sollicité par lui et où il devient conseiller municipal d'opposition, à la fois écouté et craint. Quand il parle, Georges Frêche se tait, ce qui est rare.

Mais déjà, à la politique et à la Cour d'Assises succède le troisième volet du triptyque, à savoir : la représentation et la défense de la profession.

Après un passage remarqué dans l'action syndicale avec la CNA et l'Institut des Droits de l'Homme, il est élu au Conseil de l'Ordre des Avocats, puis Bâtonnier de l'Ordre pour les deux années 1993 et 1994.

Il enchaîne réalisations sur réalisations, innovations sur innovations, rencontres sur rencontres, interviews sur interviews, et l'homme de théâtre, qu'il n'est plus, devient non seulement un administrateur de l'Ordre des Avocats, mais un déontologue, un sociologue



et un philosophe de la profession, un maître à penser. Il n'est pas anodin que son fils François soit professeur de philosophie.

Il faut lire le beau livre édité à la fin de son Bâtonnat de 2 deux ans, son action est considérable.

Il est difficile de passer en revue, et surtout dans le détail, ce que fut le Bâtonnat de Gérard Christol, mais j'ai noté pour votre assistance les propos qu'il a tenus dans son premier grand discours du 11 juin 1993 devant non seulement les jeunes stagiaires, mais aussi toute la profession réunie et les représentants officiels de la Mairie, du Département et de la Région.

Je reprends, notamment dans son discours du 11 juin 1993, les passages suivants :

*« Où allons-nous, vers quelle direction ?*

*Avec cette question essentielle dont nous ne pourrons faire longtemps encore l'économie :*

*Quelle est la définition de l'Avocat du troisième millénaire ou tout au moins sa fonction sociale et son utilité ?*

*Je disais il y a un instant à peine que notre image auprès du citoyen et du justiciable était il y a peu de temps encore liée à l'être humain, sa liberté et sa défense.*

*Est-ce encore le cas ?*

*Est-ce encore le souhait de l'ensemble de la profession au-delà des proclamations de foi ?*

*Mes chers confrères pardon d'être aussi direct, je l'avais annoncé : la défense de l'homme et de sa liberté sont-elles indissolublement liées à l'Avocat ou désormais ces notions relèvent-elles d'une spécialité ?*

*Et allant plus loin, cette spécialité est-elle économiquement rentable, et susceptible de s'inscrire dans un exercice libéral ?*

*Là encore la réponse appartient au pays, et il ne servirait à rien d'affirmer haut et fort qu'au pays des Droits de l'Homme justice est rendue, aux plus faibles, si le pays, et lui seul, la profession d'Avocat n'ayant ni la prétention ni les moyens de se substituer à lui, ne s'en donnait pas les moyens.*

*La récente réforme du Code de la Procédure Pénale et la mise en œuvre de la garde à vue en particulier vient tout à la fois de servir de révélateur d'une part quant aux intentions profondes des pouvoirs publics en la matière, et d'autre part, quant aux aspirations de la profession sur sa mise en œuvre.*

*Qu'il me soit malgré tout permis de dire ici, mon constat sans complaisance me permettant de le faire, qu'aucune profession en France ne travaille sans rémunération, à fortiori sans défraiement, au service des autres. C'est notre cas.*

*Je me devais de le rappeler. Ceci posé, et pour revenir à l'essentiel, nous avons voulu « aller au monde » et nous ouvrir à lui. Nous avons voulu embrasser des domaines multiples dont nous étions absents et que seule une compétence sans faille nous ouvrira. C'est une excellente chose.*

*Mais dans le même temps sachons discerner les besoins profonds du consommateur de Droit et puis du justiciable, pour lesquels au-delà de l'utilité première, aux lieu et place des clercs, prêtres et philosophes emportés par la tourmente, et avec l'aide du Droit et de la technique juridique, nous pourrions servir de référence et contribuer mieux et plus que d'autres à la solution et à la régulation des conflits individuels et sociaux...*

*Ainsi essayons de distinguer ou plutôt qui fera quoi et comment. De définir les rapports entre l'Homme et l'Entreprise, entre l'émotion, la rentabilité et le profit. Rassemblons au plus vite la réflexion pour la mettre en œuvre et éviter*

ainsi les initiatives multiples dispersées et contradictoires ne laissant en définitive la place qu'à la seule matérialité des choses, et aux initiatives du GATT, nous intégrant dans la catégorie des services, totalement insusceptibles de représenter cette capacité de proximité humaine dont tout être a besoin.

Sur les routes multiples qui s'ouvrent maintenant à nous, rien ne serait pire qu'une partie de la profession jetant sur l'autre un regard de condescendance et de mépris, et réciproquement.

Ce serait là l'échec absolu de la nouvelle profession, celle qui nous conduisait tout droit vers les marécages de l'inutilité sociale. Et pour toutes ces raisons la formation professionnelle sera essentielle dans toutes ses dimensions.

Mesdames et messieurs, mes chers confrères,

Ces questions et constats vous apparaissent-ils négatifs, pessimistes ?

Ils sont pour moi bien au contraire source d'émerveillement et d'enthousiasme.

Nous avons, à partir du réel, tout à inventer, tout à construire. Nous avons, vous avez ce devoir, cette mission, d'inventer et de construire l'Avocat du Troisième Millénaire, de lui donner tout à la fois une image démultipliée et une cohérence. Il faut pour tout cela un minimum de réflexion, beaucoup de force et d'enthousiasme partagé.

Il n'y a pas de fatalité en démocratie, sinon celle de la lâcheté, du suivisme et du renoncement.

Ajouterai-je que toute avancée humaine, individuelle ou collective est toujours une aventure où le rêve le dispute au réel, l'utopie à la gestion, la passion à la raison. Ne vous laissez pas enfermer dans les moyens du quotidien, mais dans la finalité de votre action. Soyez tout simplement persuadés, quelle que soit la forme de votre exercice professionnel, que si les civilisations sont mortelles, tant qu'il y aura des femmes et des hommes, l'Avocat leur sera indispensable. »

Et, dans son deuxième grand discours du 24 juin 1994, devant le même grand public, mais, cette fois-ci, au CORUM, sans robe et loin du Palais de Justice. :

« N'oubliez jamais que l'Histoire est tragique.

N'oubliez jamais que depuis la nuit des temps c'est dans cette dimension là qu'une partie de la nouvelle profession qui est la vôtre exerçait jusqu'aux limites du possible la plénitude de son Art :

Je veux parler de la Défense.

N'oubliez jamais que d'Antigone à Malesherbes, de Raymond de Sèze à Laborie, de Maurice Garçon à Émile Pollack, des êtres humains, des confrères, les nôtres, ce sont levés dans la solitude et l'honneur pour dire non.

Non aux déviations de l'histoire, lorsque poursuivant sa marche aveugle et totalitaire elle en oublie l'élément fondamental dont elle se nourrit, l'homme, l'homme seul unique, singulier, et par là même riche de toutes ses destinées.

Non aux impératifs des nécessités de l'instant oubliant les valeurs de permanence, il réglant le sort de l'exclu dans une dialectique d'urgence et d'immédiateté, c'est-à-dire d'humiliation et de mépris.

Certes, vous exercerez la défense sur des modes moins tragiques mais sachez bien que son exercice au quotidien n'est pas moins périlleux.

Sous des apparences de consensus mondains, sociaux et politiques se dissimulent à peine de redoutables rapports de force institutionnels ou personnels qui ont pour théâtre nos sociétés et nos cités... voire même nos Palais.

La défense implique bien souvent la dénonciation de systèmes pervers ou de situations de déviance.

*Il faut beaucoup de liberté, d'indépendance et de courage pour le faire c'est plus indispensable que jamais.*

*Tous les pouvoirs forts ont tenté de museler ces initiatives qui dérangent et ces voies insupportables.*

*Les temps nouveaux nous présentent, nous l'avons vu plus haut, l'affaire sous un jour nouveau.*

*L'Avocat essentiellement préoccupé de techniques et d'économie c'est-à-dire de moyens et non de fin, est nécessairement moins politique et donc moins susceptible de s'ériger en contre-pouvoir. ».*

Mais la représentation et la défense professionnelle ne s'arrêtent pas à la fin de son Bâtonnat. Il franchit allégrement les marches de l'escalier de l'échelle de Jacob. Il est élu membre du Bureau de la Conférence des Bâtonniers de France, puis Président de cette Conférence qui groupe tous les Bâtonniers de France et d'Outre-Mer.

Là aussi, il enchaîne réalisations sur réalisations, innovations sur innovations, rencontres de toute nature, interviews sur interviews, articles de presse sur articles de presse, déplacements du Président à l'étranger, rencontres avec les Chefs d'État, notamment à Atlanta avec le Président des États Unis d'Amérique, contact avec tous les Ministres en exercice, et notamment le Ministre de la Justice, celui des Finances et celui des Affaires Sociales, le Premier Ministre, le Président de la République. Un grand article de la Gazette du Palais qui lui est consacré est intitulé « De l'Assemblée Nationale à l'Élysée ».

Il y prononce, deux années de suite, des grands discours devant un nombreux public de 400 Bâtonniers, mais aussi devant les officiels : les Présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale, les parlementaires, les représentants des ministères, les hauts magistrats de la Cour d'Appel, de la Cour de Cassation et du Conseil d'État.

Je ne peux, hélas, reprendre dans le temps qui m'est imparti tout ce qu'il a dit et tout ce qui a été fait par lui.

Il est élu Vice-Président du Conseil National des Barreaux, membre à vie du Bureau de la Conférence des Bâtonniers.

Son énergie et son verbe font merveille.

Il n'a pas pour autant abandonné Montpellier, son ordre d'Avocat, sa Cour d'Assises où il plaide souvent avec sa fille Iris. Avocat de talent, il faut lire son livre « *Je n'ai jamais plaidé que pour moi* », écrit aux Éditions Domens avec le concours de Pascal Plat. Son titre est volontairement provocateur car l'avocat Christol plaide pour ceux qu'il défendait, mais plaider est un art qu'il faut savoir exercer et aimer. Dans ce livre de plus de 300 pages, il y parle des nombreuses affaires qu'il a eu à plaider devant la Cour d'Assises et notamment de l'affaire Bissonnet mettant en cause un homme d'affaires, membre du Rotary, un aristocrate authentique - le Vicomte d'Harcourt dont le nom plonge dans l'Histoire de France - et un pauvre jardinier.

Vous venez d'entendre un homme de théâtre, un Avocat d'Assises, un grand représentant professionnel, mais aussi un Pesca Lune tel que décrit par Edmond Rostand dans son discours de réception à l'Académie Française du 4 juin 2003, relu il y a un instant par le récipiendaire.

Gérard Christol est peut-être tout à la fois. Un homme de théâtre, un politique, un Avocat d'Assises, un philosophe, un Pesca Lune. À vous d'en juger. Mais pour moi, pour vous, pour ceux qui le connaissent, Gérard Christol, c'est d'abord et avant tout un humaniste dans tous les sens du terme, l'humanisme de Dante.

Rien de ce qui est humain ne lui est étranger, selon le mot de Terence. Sa devise d'Avocat tient en un mot qui est en tête de l'interview donnée à Midi Libre « Défense n'est pas justifiée » et il s'en explique dans une autre interview du 07/12/2015 pour ses 50 ans de barre : « *Défendre, ce n'est pas justifier, c'est aider à comprendre, écouter,*

*accompagner. D'autres procès m'attendent : Avocat, ce n'est pas une profession, c'est un état ! Il n'y a pas de retraite ! »*

Et aussi dans le Midi Libre du 13/11/2017 :

*« Je passe mon temps, depuis 52 ans, à expliquer que ça ne veut surtout pas dire justifier. C'est écouter quelqu'un qui vous parle, essayer de comprendre ce qu'il vous dit et l'expliquer à d'autres, l'accompagner vers une sanction qui est totalement légitime. L'assister, c'est le réintégrer au troupeau des humains et expliquer le cheminement qui l'a conduit au passage à l'acte.*

*Je dis très souvent qu'aux Assises, je n'ai jamais plaidé que pour moi. Avec l'être humain qui est derrière moi, en terme de noyau dur d'humanité, on est les mêmes. Après, la vie a fait qu'on a divergé et que je n'ai pas été en situation de passer à l'acte. Mais globalement, je défends un type qui est comme moi. À part le fou, c'est un être humain dont il faut expliquer le pourquoi du comment de ce passage à l'acte. Ce n'est pas possible de tirer un trait sur un élément d'humanité sans l'entendre, sans le laisser s'expliquer. On a chacun, au fond de nous, un petit coffre à serpents qui renferme les capacités du mal. Ce coffre, à force de milliers de petits coups, peut s'ouvrir et le serpent sort. Quelquefois, il s'ouvre simplement d'un grand coup. »*

Certes, il y a chez Gérard Christol un côté Lunel et un côté Grau du Roi, un côté Guermantes et un côté Swann disait déjà Marcel Proust.

Le côté droit de son personnage révèle un homme de droite, le côté gauche révèle un homme de gauche.

Mais c'est la tête qui demeure, une tête bien faite et bien pleine, ainsi que le disait Montaigne.

Il sait d'où il vient et il sait où il va, comme quand il plaide aux Assises.

Et sa vie, depuis le temps où il faisait du théâtre à Lunel et ce jour où il est reçu à votre Académie, est remplie, bien remplie.

Mais quel parcours !

Monsieur le Président, j'ai peut-être dépassé le temps qui m'était imparti, mais il aurait fallu plus d'une heure pour parler du récipiendaire, de ce qu'il a fait, de ce qu'il a représenté, de ce qu'il représente encore aujourd'hui.

C'est Monsieur Jean Gaston Moore, Directeur de la Gazette du Palais qui écrivait (*Gazette du Palais des 22 et 23 octobre 2003*) : *« Gérard Christol : la marque de son éloquence demeure parmi nous. C'est un très grand orateur. »*

Je suis heureux, ce jour, d'avoir été avec vous témoin d'une heureuse rencontre, celle de l'éloquence et de l'art.

Je vous rends la parole, Monsieur le Président.

Séance publique du 21 février 2022

## Intronisation de M. Gérard Christol

Sydney H. AUFRÈRE

Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Chers Confrères,  
Chères Consœurs ;  
Mesdames, Messieurs,

Il m'appartient de dissiper l'inquiétude de votre parrain, Monsieur le Bâtonnier François BEDEL-GIROU DE BUZAREINGUES, en lui disant que, pour notre grand plaisir, nous sommes heureux qu'il n'ait pas eu le temps de faire plus court. Mais venons-en à vous, Monsieur, en précisant qu'on ne saurait demeurer indifférent à deux discours ajustés comme une double hélice d'ADN. Et cette notion génétique invite à dire que la qualité des individus se distingue à la façon dont ils s'inscrivent dans une chaîne de transmission de savoirs et de valeurs familiaux et professionnels. Même si vous dites ne pas plaider, la richesse de votre éloge empêche vos pairs de vous rendre justice en un battement de cils.

Parce que cela donne du sens, rappelons que cette cérémonie d'accueil dans notre compagnie induit une relation triangulaire : le récipiendaire fait l'*éloge* de son prédécesseur, puis le parrain adresse sa *réponse* à son filleul. Chacun considère tour à tour l'autre dans une communion de regards témoignant de l'estime réciproque : parce que vous estimez, parce que vous êtes estimé, nous vous estimons déjà. Instants d'autant plus intenses et précieux que deux, voire trois discours épidiectiques convergent en l'hommage rendu par un « homme » à un autre « homme ».

Car, à l'extérieur du triangle initial, le président, au final, en vertu de cette parole performative que lui confère sa fonction, vous installe au nom de notre confrérie. C'est l'*intronisation*. Non pas sur une chaise comme l'histoire académique le rappelle, mais dans un « fauteuil », signe d'humanité du Prince envers l'âge et le savoir. Son caractère virtuel ravive, plutôt que ce *memento mori* « souviens-toi de la mort », adressé au Siècle de la Raison, cette affirmation humaniste de la vanité : *homo (est) bulla*<sup>1</sup>, « l'homme (est) une bulle ». Quand bien même honore-t-il les bulles que nous sommes, ce fauteuil quoiqu'évanescent oblige : il rappelle ce joug d'exigence envers nous-même, cette invitation à l'émulation et à la modestie vis-à-vis des membres de notre petite République des Sciences, de la Médecine et des Lettres.

Revenons à ce dialogue où l'on voit naître des mises en abyme d'autant plus saisissantes que le pouvoir d'évocation des narrateurs est grand. Or, n'avons-nous pas, ce soir, le privilège d'assister à un échange entre deux bâtonniers, mot synonyme d'éloquence ? Perspectives aussi, facilitées, Monsieur, par vos origines : la Petite Camargue aux traditions taurines, pour vous métaphore de l'arène judiciaire, du risque

<sup>1</sup> John NASSICHUK, « “*Homo bulla est*” : La métaphore de la bulle dans la littérature humaniste latine et française », dans X. BONNIER (éd.), *Le Parcours du comparant. Pour une histoire littéraire des métaphores*, Rencontres n° 101, p. 449-467.

et de la combativité pour la vérité. C'est dans ce terroir, entre étangs et mer, que naît ce pouvoir d'évocation, ce talent oratoire, qui, servi par une voix bien timbrée, flexible et reconnaissable, est capable de susciter ce registre des émotions qui s'étend de la catharsis à la récollection.

D'ailleurs, c'est par une mise en abyme que nous entrons de plain-pied dans votre discours. À peine votre parrain vous annonce-t-il votre accueil dans les rangs de notre confrérie, que Gérard CALVET, par-delà le miroir de la vie, vous a déjà convié à le rejoindre. Et alors, la petite pervenche chère à Rousseau<sup>2</sup> n'est pas loin qui vous invite à tisser des affinités électives *a posteriori* avec lui, en empruntant la voie suivie par un juriste, Montaigne (1533-1592), faisant écho aux propos de La Boétie (1530-1563)<sup>3</sup> : « L'amitié, écrit ce dernier – il a dix-huit ans –, c'est un nom sacré, c'est une chose sainte : elle ne se met jamais qu'entre gens de bien et ne se prend que par mutuelle estime, elle s'entretient non pas tant par bienfaits que par bonne vie<sup>4</sup> ». Vous vous êtes reconnu dans cet autre vous-même. Tout est là.

Peu à peu, après l'enfance et l'adolescence éduquées, les rencontres amicales, voici, sous votre plume, éclore l'homme en possession de son art peignant la nature morte et la sensualité des femmes nues : l'homme honoré partage sa destinée avec une constellation d'artistes qui brille à présent dans le ciel de la Provence et du Languedoc. Vous nous rendez accessible « ce regard posé sur le monde », dites-vous, qui préfère confier à son œuvre le soin de plaider « une vie souriante » pour puiser dans vos propres mots. Témoignent tour à tour les membres de sa famille et ses amis. Mais ce faisant, par un effet de convergence, vous vous dévoilez peu à peu en comparant plaidoirie et art pictural. Peintre de l'émotion, votre âme félibrige prend le dessus, quand, dans votre péroration, vous-même, Monsieur, parlez de rejoindre les « Alyscamps de Dieu », ces Champs-Élyséens de Mistral<sup>5</sup> dont la lecture a bercé votre adolescence.

Voici venir, enfin, auprès de notre confrère Gérard CALVET, l'aréopage de Pescalunes convoqués à son intention : Judah Ibn Tibbon, auteur d'un testament spirituel à son fils Samuel<sup>6</sup>, traducteur des œuvres de Maïmonide. Ces Tibbonides de la « Petite Jérusalem » n'incitent-ils pas à l'acribie, à la pureté de la langue et de la grammaire ainsi qu'à la prudence de l'art qui sont votre héritage lunellois et, partant, le nôtre ? Judah Ibn Tibbon, érudit, médecin et poète, adresse ces deux phrases à son fils Samuel : « L'erreur que tu commettras, dit-il, on s'en emparera aussitôt, et elle poursuivra son auteur toute sa vie » ; et cette autre : « Si tu as un doute sur un point sans avoir de livre à consulter, garde toi de le traiter !<sup>7</sup> » En présence de la peinture et du cinéma muet, la page de l'éloge se tourne.

Dans sa *réponse*, votre parrain s'inscrit dans le sillage de votre eulogie à Gérard CALVET. Il confirme qu'entre vous et lui, qu'entre lui et vous, existe une concordance d'étangs – d'étang de l'Or, d'étang du Levant – et de graus argentés. Il ourdit le fil d'Ariane du « pêcheur de lune » mistralien appelé à parcourir un labyrinthe républicain, démocratique, professionnel, politique, impressionnant. En vous votre parrain fait dialoguer les muses, Calliope et Thalie, en sorte qu'en vous prêtant sa voix, il nous a fait

<sup>2</sup> Jean-Jacques ROUSSEAU, *Les Confessions*, livre VI. La petite pervenche : *Vinca minor* L., 1753.

<sup>3</sup> Voir Daniel LEFEBVRE, « Montaigne et la Boétie : deux images de la vérité », *Imaginaire et Inconscient* 20, n° 2, 2007, p. 15-21.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>5</sup> René GARAGNON, « Frédéric Mistral et les monuments d'Arles », *Bulletin des Amis du Viel Arles*, 2<sup>e</sup> série, n° 38, septembre 1980, p. 4-10.

<sup>6</sup> Michel GAREL, *Au nom du père pour le fils : le testament spirituel de Judah Ibn Tibbon*, Paris : Lis et Parle, 2021.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 45.

l'amitié de revivre ces morceaux d'éloquence fulgurante qui ont jalonné vos bâtonnats. Les qualités et les mérites de celui nommé au ciel de la Conférence des Bâtonniers, votre alter ego dans les mêmes charges, les a mis en exergue en décrivant votre engagement aux côtés de vos pairs.

On ne saurait conclure sans affirmer, Monsieur, votre présence au plus près des secrets de l'âme humaine. Votre empathie avec l'homme jugé vous dévoile l'homme que vous êtes, l'homme que nous sommes. Vos propos rejoignent la pensée d'Albert Camus (1913-1960) dans *L'étranger* (1942) et l'ombre de son père ayant assisté avec nausée à une exécution capitale<sup>8</sup> récusée par Émile Pollack (1914-1978), à l'origine de votre vocation et de votre désir de conserver une passion intacte. Partageant, *mutatis mutandis*, le destin d'un personnage littéraire – Jean Tarrou dans *La Peste* de Camus<sup>9</sup> – vous êtes devenu, vous, l'avocat de L'ÊTRE. Fidèle tel qu'en vous-même à ce pari camusien, vous accompagnez jusqu'au bout cet « étranger » hébété, cet autre nous-mêmes égaré un instant en pays d'Absurdie.

C'est à l'exposé de vos mérites et à celui de telles valeurs d'humanité, Monsieur, que la Section des Lettres a proposé votre admission dans notre compagnie, et que l'Académie a entérinée.

Voici venir le moment de vous installer dans votre fauteuil.

Monsieur, mes chers confrères et consœurs, Mesdames, Messieurs, je vous invite à vous lever.

En qualité de Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, je déclare solennellement l'Académie heureuse et honorée de recevoir, comme membre titulaire au XXI<sup>e</sup> fauteuil de la section Lettres, Monsieur Gérard CHRISTOL.

La séance est levée.

---

<sup>8</sup> A. CAMUS, *Le premier homme*, Paris : Gallimard (coll. Folio), 1994, p. 95.

<sup>9</sup> A. CAMUS, *La peste*, Paris : Gallimard (coll. Folio), 2013 (1<sup>re</sup> éd. 1947), p. 222-229 (Tarrou est, lui, fils d'un avocat général).

